

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 avril 2007
(convocation du 16 avril 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00
M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55
M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00
M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35
M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 11h00
M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Marché n°05 175 U -
Réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie pour la section
Quinconces-Ravezies - (INFRA 207 A) - Avenant n°1 - Autorisation de signer**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2005/0399 du 24 juin 2005, vous avez autorisé la signature du marché n°05 175 U pour la réalisation des travaux de voirie, d'infrastructure et d'aménagements de surface pour la section Quinconces / Ravezies.

Ces travaux sont relatifs à l'extension nord de la ligne C sur la commune de Bordeaux sur un linéaire de 2 400 m environ entre l'Esplanade des Quinconces et la Place Ravezies non comprise. Le marché comprend également l'aménagement de la Place Paul Doumer et la réalisation d'un parc de compensation avenue Emile Counord.

Le marché a été notifié le 18 août 2005 pour un montant de 14 998 668,32 € ht au groupement d'entreprises COLAS / SCREG / CREGUT et pour une durée d'exécution de 20 mois.

Aujourd'hui, il convient de prendre en considération des prestations supplémentaires apparues lors de la réalisation du chantier :

- Le déplacement vers l'ouest de la voie bus cours du XXX juillet impliquant une reprise de Signalisation Lumineuse de Trafic, des aménagements urbains et des infrastructures afin de réduire les conflits entre les bus et les tramways à la sortie du pôle des Quinconces.
L'incidence financière est de 272 834,57 € ht.
- La conservation de la sortie du pôle bus sur le cours du Maréchal Foch pendant toute la durée des travaux afin d'assurer la desserte du quadrant Nord-Ouest. Des mesures conservatoires et un phasage différent ont dû être réalisés.
L'incidence financière est de 82 214,00 € ht.
- La mise en place d'un parking provisoire avenue Emile Counord pendant les travaux liés à la desserte des commerces et des services.
L'incidence financière est de 22 396,60 € ht.
- La modification de deux zones d'assainissement à la demande de La Lyonnaise des Eaux.
L'incidence financière est de 15 936,22 € ht.

- Des essais de giration sur site autour de la station « Counord » au vu de l'exiguïté du site et de la sortie de la propriété au n°93.
L'incidence financière est de 2 890,10 € ht.

Le montant total de ces modifications est de 396 271,49 € ht.

Par ailleurs, des économies ont été réalisées dans le cadre de ce marché sur le poste « terrassements » et le poste « chaussées ». Les rapports géotechniques sur cette zone faisaient état de terrains tourbeux avec présence d'eau à faible profondeur et ont permis d'anticiper et d'optimiser les coûts des corps de chaussées.

Ce marché étant à prix unitaires, les économies sont estimées, 3 mois avant la fin du marché, à un montant équivalent aux demandes supplémentaires.

Des aléas non prévisibles lors de la mise en concurrence doivent également être pris en compte dans le présent contrat :

- L'interruption des travaux pendant 2,5 mois sur l'avenue Emile Counord (section Prémeynard / rue Prunier) suite aux travaux de terrassement de la multitubulaire qui ont mis à jour un câble de moyenne tension EDF. Ce câble, non répertorié, a dû être dévié par le concessionnaire.
- L'interruption des travaux durant 3 semaines au niveau de la station Godard suite aux travaux EDF pour le déplacement tardif d'un second câble.
- Les interruptions de 2 à 3 jours pour que Gaz de Bordeaux abaisse une conduite à faible couverture à une profondeur suffisante en traversée de l'avenue Emile Counord.
- Le retard dans les travaux d'infrastructures pour que le titulaire puisse repositionner des fourreaux France Télécom situés à l'emplacement de la future multitubulaire.

Au vu de ces éléments, il est nécessaire de prolonger la durée du marché de deux mois et demi pour terminer les travaux faisant l'objet du marché. La durée de réalisation passe ainsi à 22,5 mois pour un montant additionnel de 270 699,73 € ht. Cette incidence financière correspond aux frais fixes du titulaire en installation de chantier, la signalisation de chantier, l'astreinte et la tenue du chantier et une équipe d'encadrement pour l'allongement de délai de 2,5 mois. Tous ces montants sont calculés sur la base des sous détails de prix du marché.

Au vu des travaux restant à réaliser, y compris les prestations ci-avant exposées, le montant du marché doit être augmenté du coût de la seule prolongation de délai soit 270 699,73 € ht.

Le montant du marché était de 14 998 668,32 € ht, il est porté à 15 269 368,05 € ht soit une augmentation de 1,80 %.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- l'avenant n°1 au marché n°05 175 U actant ces modifications et portant augmentation du délai d'exécution de 2,5 mois et le nouveau montant du marché à 15 269 368,05 € ht, soit 18 262 164,18 € TTC ;

- tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 MAI 2007**

PUBLIÉ LE : 22 MAI 2007

M. ALAIN CAZABONNE